

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 02 Septembre 2016

Convocations envoyées le onze Août deux mille seize.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le deux Septembre deux mille seize sous la présidence de Marcel CHASTANG, Maire.

Étaient présents :

Messieurs : BAUDON Jean-Bernard
CHASTANG Marcel

Mesdames : MUCHERL Monique
VERRIER Marie-Luce.

DELLA-POLLA David
(jusqu'à 21h15)

GOULT Michel
PHILIPPOT Daniel
PHILIPPOT Jean-Noël
RENAULT Philippe
SALOMON Grégory
VIRELY Jean-Marie.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Messieurs DELLA-POLLA David, GARNIER Bernard, de GUITAUT Hugues, Madame PINTER Marie-Thérèse.

Absent(s) : Monsieur BIRAUD Sébastien.

Secrétaire de séance : Monsieur SALOMON Grégory.

Monsieur le Maire :

✚ Ouvre la séance à 20 h 00.

✚ Donne lecture du PV de la séance du 08 Juillet 2016.

Adopté à l'unanimité.

✚ Mare des éperons : envoi d'un courrier au SIAEPA. Réponse du SIAEPA : une réunion devrait être organisée au mois d'Août.

52 maisons ne sont pas raccordées mais sur ces 52 non raccordements, il est compté des maisons où les eaux pluviales ne sont pas raccordées.

✚ Travaux rue des Forges : il est prévu une circulation alternée.

Ordre du jour

Maison paramédicale :

Monsieur le Maire rappelle les faits qui nous amènent à discuter de ce sujet et donne la parole à Monsieur Jean-Marie VIRELY qui retrace l'historique du projet et présente une étude qui explique comment ce projet pourrait voir le jour.

Rappel de l'objectif : inscrire dans le temps le service paramédical à Epoisses. 4 professionnels sont intéressés : un kinésithérapeute, un infirmier, un ostéopathe, un podologue.

4 emplacements sont prévus + 2 locaux potentiels aux normes pour recevoir un médecin.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a rencontré notre Trésorier sur ce sujet qui a invité la Commune à se renseigner à la Sous-Préfecture. Lecture faite de la réponse de Monsieur le Sous-Préfet qui nous incite à être prudents.

Monsieur Jean-Marie VIRELY explique comment nous pourrions financièrement avancer.

Monsieur David DELLA-POLLA quitte le Conseil à 21h15.

Monsieur le Maire recommande de prendre conseil auprès d'un cabinet spécialiste du droit public.

Monsieur Jean-Marie VIRELY propose à chacun de faire un tour de table.

Après ce tour de table, à l'unanimité, le Conseil se prononce pour la poursuite du projet. Avec des réserves pour Monsieur le Maire.

N° 2016-061 – Délibération sur la suite à donner sur le pignon en pierres apparentes de la salle de motricité :

Le Conseil demande à la société qui a réalisé le mur en pierres apparentes et à l'architecte de nous donner l'origine de la présence d'eau. Le Conseil ne se prononce pas favorablement pour la mise en place d'un enduit pour recouvrir ce mur.

Vote pour la demande de réalisation d'un courrier sur les causes des infiltrations d'eau et sur le rejet de la mise en place d'un enduit :

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2016-062 – Convention de prestation de services (NAP) du 01/09/2016 au 04/07/2017 entre la Commune d'Epoisses et le SIVU :

Monsieur Jean-Marie VIRELY précise le nombre d'enfants inscrits aux NAP pour cette année 2015/2016.

Le coût des NAP est de 25.300 € pour 90 inscrits. Pour 96 enfants soit un coût réel de 26.100 €.

Suite à l'arrivée de subventions de la CAF, le coût réel pour les communes à Epoisses sera pour cette année de 20.340 €. L'État donne 50 €/enfant.

Monsieur Jean-Marie VIRELY remarque et félicite le SIVU qui a réussi à organiser ces NAP à ce niveau de coût.

Monsieur le Maire demande autorisation de signer la convention entre la Commune d'Epoisses et le SIVU pour l'année 2016/2017.

Le Conseil ne souhaite pas faire payer cette charge aux familles.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

Horaires de l'école publique :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 8h50 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Les mercredis de 8h50 à 12h00.

NAP : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h05 à 17h00.

Les animateurs des NAP ne veulent pas prendre la responsabilité d'aller chercher les enfants dans les salles de classe.

Le SIVU demande l'autorisation de faire passer les enfants qui ont les NAP à l'ERL par le chemin situé entre le tennis et le terrain de foot.

Un arrêté sera établi et adressé à l'Inspecteur E.N.

N° 2016-063 – Remplacement de l'ATSEM pour congé maternité :

Le remplacement de Madame Céline JOUANIN sera assuré par Madame Emmanuelle BOUFFLET à compter du 30/08/2016.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2016-064 – Travaux de peinture à l'école publique une salle de classe :

3 entreprises ont été contactées.

1 entreprise a répondu.

Thomas GARROT : 3.317,22 € HT soit 3.980,66 € TTC.

Décapage, mise en cire du sol d'une salle de classe et nettoyage des vitres :
Entreprise DERICHEBOURG : 586,00 € HT soit 703,20 € TTC.

Total : 3.903,22 € HT soit 4.683,86 € TTC.

Les travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2016-065 – Facture assainissement à Epoissotte :

Entreprise GODARD : 960,00 € HT soit 1.152,00 € TTC.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2016-066 – Fauchage au large des chemins :

Coût estimatif : 4.000 €.

Vote : Pour à l'unanimité.

Déposé en Sous-Préfecture

Devenir de la rue des Forges (suite aux travaux d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques) :

Monsieur le Maire recommande de nous rapprocher d'un architecte d'urbanisme.

Monsieur Jean-Marie VIRELY demande à ce que le problème de stationnement et de circulation soit globalisé à Epoisses.

Le Conseil est favorable à la création d'une commission qui réfléchirait à cette problématique.

Marche Espicéenne le samedi 17 Septembre :

Intervention de Madame Marie-Luce VERRIER qui présente le projet.

Départ de l'ERL à 3 horaires différents selon les trajets.

L'apéritif est offert à l'arrivée. Repas : Tartiflette.

Demande de l'aide aux conseillers.

Journées du Patrimoine le samedi 17 et le dimanche 18 Septembre :

Ouverture des granges. Visite du château le dimanche.

Demande de démarrer à 15h00 la journée du patrimoine le 17 Septembre.

Informations :

⇒ Demande de construction d'une aire de repos sur la commune d'Epoisses.
APRR : réfection des toilettes.

⇒ Demande de travaux de Monsieur STEPHAN : réfection d'un toit.

⇒ Lutte contre l'incendie : pose de bâche route d'Avallon. N'ayant pas de terrain, la mise en place de ce système n'est toujours pas possible.

⇒ Ancien presbytère : l'Association diocésaine de Dijon nous a répondu qu'elle recherchait un autre local et libérerait aussitôt que possible l'ancien presbytère.

⇒ Le résultat des comptages INSEE suite à l'enquête de recensement 2016, arrivé le 19/08/16, est distribué à chaque conseiller.

⇒ Suite à ce recensement, il est demandé de faire un bilan du PLU (cf. page 177-178 du PLU) à 3 ans.

⇒ Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Monsieur RIBEIRO. Une problématique existe sur un terrain situé en zone 1AUs. Il faut trouver un moyen pour

que ces jeunes bâtissent sur Epoisses. Le Conseil reconnaît également que les pétitionnaires ne soient pas décisionnaires dans les dossiers.

⇒ 14 Juillet : la famille BERTHAUT remercie le Conseil Municipal et la Commune pour leurs souhaits. Le Conseil constate et félicite les nombreux bénévoles qui étaient présents pour cette journée.

⇒ Sens interdit rue de l'Echauguette.

⇒ Demande de mise en place d'un miroir route de Plumeron, dans le virage sortie de Plumeron, direction Montberthault. C'est une route départementale, il faut l'autorisation de la DDT.

⇒ Demande du Tour de Côte d'Or qu'Epoisses soit village étape le 12 Août 2017. Coût de la subvention : 3.000 €. Le Conseil n'est pas hostile.

⇒ Invitation pour la cérémonie des S.A.S. le 3 Septembre. 13 SAS + Villaines-les-Prévôtes. 50 personnes inscrites pour le midi.

⇒ Travaux rue des Forges : demande de profiter de ces travaux pour installer la fibre. Il faut déployer la fibre pour aller des nœuds principaux aux nœuds locaux. Monsieur Jean-marie VIRELY demande à ce que l'on s'engage sur ce chantier.

⇒ Monsieur Jean-Marie VIRELY demande à ce que les courriers des administrés soient consultables à la mairie dans le périmètre du Conseil Municipal.

⇒ Monsieur Jean-marie VIRELY souhaite également que nous puissions nous prononcer sur l'avenir d'Epoisses au sein de la Communauté de Communes.

⇒ Numérisation d'Epoisses : il serait intéressant de travailler sur ce type de projet au sein de la mairie.

⇒ Site internet d'Epoisses : une réflexion est en cours et un point sera fait en fin d'année.

⇒ Prochaine réunion : Vendredi 07/10/2016 à 20h00.

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 00 h 30.**

Les Conseillers,

Le Maire,
CHASTANG Marcel